



LIVRET DES ÉTUDES

TROISIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

UFR ARSH (Arts et Sciences Humaines)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA 
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA	2
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES.....	4
CADRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE DE MUSICOLOGIE	7
TABLEAU RECAPITULATIF TROISIÈME ANNÉE DE MUSICOLOGIE SPÉCIALISATION MUSIQUE ET MUSICOLOGIE	8
TABLEAU RECAPITULATIF TROISIÈME ANNÉE DE MUSICOLOGIE SPÉCIALISATION INTERPRÉTATION ET PRATIQUES MUSICALES	9
TABLEAU RECAPITULATIF TROISIÈME ANNÉE DE MUSICOLOGIE SPÉCIALISATION MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT	10
TABLEAU RECAPITULATIF TROISIÈME ANNÉE DE MUSICOLOGIE PARCOURS PHYSIQUE	11
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DE MUSICOLOGIE	12
<i>SEMESTRE 5</i>	<i>12</i>
<i>SEMESTRE 6</i>	<i>18</i>

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025 / 2026

1^{er} semestre 2025/ 2026

DÉBUT DES COURS : Lundi 8 septembre 2025 au matin

Lundi 15 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI) et les Langues.

Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du SUAPS (Service des sports) pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 12 décembre 2025 au soir

EXAMENS : Du lundi 15 décembre au vendredi 19 décembre 2025 et du lundi 5 janvier au vendredi 9 janvier 2026

2^e semestre 2025 / 2026

DÉBUT DES COURS : Lundi 12 janvier 2026 au matin

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI).

Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 17 avril 2026 au soir

EXAMENS : Du lundi 27 avril 2026 au mercredi 13 mai 2026

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 1^{er} juin jusqu'au vendredi 19 juin 2026

JOURS FÉRIÉS

Samedi 1^{er} novembre 2025 (**Toussaint**) ; Mardi 11 novembre 2025 (**Armistice**) ; Jeudi 25 décembre 2025 (**Noël**),
Jeudi 1^{er} janvier 2026 (**Jour de l'an**) ; Lundi 6 avril 2026 (**Pâques**) ; vendredi 1^{er} mai 2026 (**Fête du travail**) ;
Vendredi 8 mai 2026 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 14 mai 2026 (**Ascension**) ; Lundi 25 mai 2026 (**Pentecôte**) ; Mardi 14
juillet 2026 (**Fête nationale**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : du vendredi 24 octobre 2025 au soir au lundi 3 novembre 2025 au matin.

NOËL : du vendredi 19 décembre 2025 au soir au lundi 5 janvier 2026 au matin.

HIVER : du vendredi 13 février 2026 au soir au lundi 23 février 2026 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 3 avril 2026 au soir au lundi 13 avril 2026 au matin.

NOMS DES DIRECTEURS, DIRECTRICES ET PERSONNES À CONNAITRE EN L3 :

- M. Clément CHILLET, directeur de l'UFR
- Mme Anne LEMONDE, directrice des études de l'UFR
- Mme Élise PETIT, directrice du département de musicologie et responsable de L1 et L3 musicologie
- Mme Marie DEMEILLIEZ et M. Frédéric FAURE, responsables de la double licence physique-musicologie
- Mme Sylvaine MARIS-MURY, gestionnaire de scolarité des 3 années de licence de musicologie
- Mme Fanny MASSET, responsable de scolarité et référente administrative handicap
- Mme Christine BIGOT, référente stage - référente admission et orientation
- M. Tanguy MARTIN, référent pédagogique handicap
- Mme Coraline MORA et M. Tanguy MARTIN, pôle relations internationales

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer les enseignants ou personnels administratifs, en prenant RDV par mail par le biais de l'adresse académique officielle : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Exemple : elise.petit@univ-grenoble-alpes.fr

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **Auprès des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

Vous devrez rapidement vous inscrire sur le web :

Vous devez vous inscrire aux UE (Unité d'enseignement) disciplinaires, aux options (options internes, d'ouverture, enseignements transversaux à choix ETC, sports, langues) uniquement sur Internet pendant les IP web, avant le début de chaque semestre.

Après avoir réalisé votre IP Web, vous devez éditer votre contrat pédagogique en PDF et le renvoyer à cette adresse : arsh-musicologie-contratpedagogique@univ-grenoble-alpes.fr

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant lors du premier cours.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE REGLEMENT DES ETUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH.

Pour les étudiants inscrits en double licence musicologie-physique :

Pour les UE musicologie = RDE licence musicologie

Pour les UE physique = RDE licence physique

CONTROLE CONTINU (CC) :

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Toutes les absences devront être justifiées sous un délai de 7 jours, auprès de l'enseignant concerné.

Au-delà de 3 absences injustifiées au cours du semestre, vous êtes considéré comme « défaillant » à l'épreuve du contrôle continu, ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

L'absence à une épreuve terminale doit être justifiée par des circonstances exceptionnelles acceptées par le Président du jury sur pièces justificatives.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve terminale, vous êtes considéré comme « défaillant » ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours et aux TD, le responsable de la L3 de Musicologie Mme Élise PETIT, ou Mme Marie DEMEILLIEZ pour les étudiants du parcours Physique & Musique, peut vous accorder une dispense d'assiduité aux cours.

En ce cas, vous renoncez aux bénéfices du contrôle continu.

La dispense d'assiduité ne dispense pas de l'évaluation terminale en dehors des dispenses liées aux conventions avec les conservatoires (Grenoble, Chambéry, Bourgoin-Jallieu, Valence-Romans).

Vous êtes tenu de vous informer des modalités et des dates d'évaluation. Vérifiez également auprès de votre gestionnaire quels sont les cours compatibles avec la dispense d'assiduité.

ATTENTION : Votre demande de dispense devra être déposée avant le **15 octobre 2025** au service de scolarité du département pour **l'année entière**.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

Le secrétariat informe les étudiants par courrier électroniques : ces messages ne seront délivrés qu'aux adresses étudiantes données par l'UGA. Il revient aux étudiants d'activer la fonction transfert du courrier depuis leur boîte personnelle universitaire jusqu'à leur éventuelle boîte personnelle privée.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement **le site internet de l'UFR ARSH** :

<https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/> et votre ADE (emploi du temps) via votre intranet LEO.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez **également et seulement sur votre adresse mail UGA**.

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20 ou défaillant**.

ATTENTION !

L'étudiant qui n'a pas validé son année, son semestre, des UE, peut conserver la note obtenue aux matières en session 1 pour la seconde chance (même si elle est inférieure à 10/20).

S'il choisit de repasser la ou les matières non validées en session 1, quelle que soit la note obtenue en seconde chance, celle-ci remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la matière qui n'a pas atteint la moyenne à la première session peut être repassée.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Elle aura lieu cette année à partir du **lundi 1^{er} juin 2026** pour le premier **ET** pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'Environnement Numérique de Travail (ENT – intranet LEO) de l'UGA (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

CADRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE DE MUSICOLOGIE

QU'EST-CE QUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE ?

La fonction principale des applications d'intelligence artificielle (IA) générative, telles que *ChatGPT* ou *Gemini*, est la création de contenus, que ce soit sous la forme de textes, d'images, de vidéos ou d'audio.

Ces applications faisant désormais partie de notre quotidien, il ne nous semble pas pertinent de proscrire totalement leur utilisation. En revanche, la communauté enseignante du département de musicologie proscriit **fermement certains usages**.

COMMENT PUIS-JE M'EN SERVIR DANS LE CADRE D'UN TRAVAIL UNIVERSITAIRE EN LICENCE ?

Ce que nous vous autorisons à faire :

✓ Je peux m'en servir comme **correcteur orthographique**.

→ Dans ce cas-là, je fais preuve d'**honnêteté intellectuelle** et je mentionne à la fin de mon travail que j'ai utilisé l'IA à cette fin. Je ne lui fais pas aveuglément confiance et je m'assure que les corrections proposées sont pertinentes. Je prends également le temps de **les comprendre** afin de progresser.

✓ Je peux m'en servir pour traduire un **texte contemporain** écrit dans une langue étrangère, par exemple, un article scientifique.

→ Dans ce cas-là, je fais preuve de **transparence** et je mentionne à la fin de mon travail que j'ai utilisé l'IA à cette fin. Je m'assure de la **cohérence du texte traduit**. Ayez bien à l'esprit que ces applications ne restituent pas toujours la subtilité du texte original, ne prennent pas toujours en compte les référents culturels ou les traits d'humour.

✓ Je peux m'en servir, à la rigueur, pour **chercher des informations** sur des individus, des institutions ou des événements mentionnés par un document lorsque **je le lis pour la première fois**.

→ Je consulte ensuite un atlas, un dictionnaire historique et un manuel et je vérifie obligatoirement la pertinence des réponses apportées par l'IA et enrichir cette **première recherche exploratoire**.

Ce qui est à proscrire et qui va à l'encontre des principes élémentaires du travail universitaire :

✗ Je demande à l'IA d'écrire tout ou partie d'un travail universitaire à ma place.

→ Présenter à votre enseignant un travail produit par une application d'intelligence artificielle relève du **plagiat**. De plus, les applications d'intelligence artificielle générative n'ont accès qu'aux ressources numériques en accès libre. La grande majorité des ressources bibliographiques, qui ne sont ni numérisées ni accessibles librement, restent en dehors de son périmètre d'action. **Appuyez-vous toujours sur les bibliographies fournies par vos enseignant.es et lisez attentivement, en prenant des notes, les ouvrages et les articles qu'ils vous conseillent.**

✗ N'indiquez jamais d'informations à caractère personnel dans les requêtes que vous soumettez à une application de ce type.

→ Vous avez la possibilité de configurer ChatGPT afin qu'il ne conserve ni n'utilise vos données personnelles. Pour cela, il suffit de se rendre dans les paramètres de l'application.

⚠ Vos enseignant.es utilisent des détecteurs d'IA génératives. Faites preuve d'honnêteté scientifique et de transparence, sous peine d'être sanctionné-e !

TABLEAU RECAPITULATIF TROISIÈME ANNÉE DE MUSICOLOGIE

SPÉCIALISATION MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

SEMESTRE 5					
UE 1 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Baroque XXème de 1900 à 1945 Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 2 <i>coef. 3</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 3 <i>coef. 2</i>	THÉORIES MUSICALES – RECHERCHE	Analyse Introduction à la recherche		48h TD	6 crédits
UE 4 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Initiation à la direction de chœur Accompagnement au clavier Projet artistique tutoré		54h TD	6 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	OPTION (1 AU CHOIX)	Option interne OU Stage OU ETC OU Langue OU Sport OU Histoire	24h CM		3 crédits
SEMESTRE 6					
UE 7 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	En Europe de 1750 à 1830 De 1945 à nos jours Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 8 <i>coef. 3</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 9 <i>coef. 2</i>	THÉORIES MUSICALES – INFORMATIQUE MUSICALE	Analyse musicale Informatique musicale		48h TD	6 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Initiation à la direction de chœur Accompagnement au clavier Projet artistique tutoré		54h TD	6 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 12 <i>coef. 1</i>	OPTION (1 AU CHOIX)	Option interne OU Stage OU ETC OU Langue OU Sport OU Histoire	24h CM		3 crédits

TABLEAU RECAPITULATIF TROISIÈME ANNÉE DE MUSICOLOGIE

SPÉCIALISATION INTERPRÉTATION ET PRATIQUES MUSICALES

SEMESTRE 5					
UE 1 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Baroque XXème de 1900 à 1945 Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 2 <i>coef. 3</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 3 <i>coef. 2</i>	THÉORIE MUSICALE	Analyse		24h TD	3 crédits
UE 4 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Accompagnement au clavier Pratique instrumentale individuelle et collective (CRR)	12h CM	72h TD	9 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	OPTION (1 AU CHOIX)	Option interne OU Stage OU ETC OU Langue OU Sport OU Histoire	24h CM		3 crédits
SEMESTRE 6					
UE 7 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	En Europe de 1750 à 1830 De 1945 à nos jours Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 8 <i>coef. 3</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 9 <i>coef. 2</i>	THÉORIE MUSICALE	Analyse		24h TD	3 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Accompagnement au clavier Pratique instrumentale individuelle et collective (CRR)	12h CM	72h TD	9 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 12 <i>coef. 1</i>	OPTION (1 AU CHOIX)	Option interne OU Stage OU ETC OU Langue OU Sport OU Histoire	24h CM		3 crédits

TABLEAU RECAPITULATIF TROISIÈME ANNÉE DE MUSICOLOGIE

SPÉCIALISATION MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 5					
UE 1 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Baroque XXème de 1900 à 1945 Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 2 <i>coef. 3</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 3 <i>coef. 2</i>	THÉORIE MUSICALE – RECHERCHE	Analyse Introduction à la recherche		48h TD	6 crédits
UE 4 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Initiation à la direction de chœur Accompagnement au clavier Projet artistique tutoré	12h CM	42h TD	6 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	OPTION	Culture musicale et artistique (CMA)		24h TD	3 crédits
SEMESTRE 6					
UE 7 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	En Europe de 1750 à 1830 De 1945 à nos jours Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 8 <i>coef. 3</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 9 <i>coef. 2</i>	THÉORIE MUSICALE – INFORMATIQUE MUSICALE	Analyse Informatique Musicale		48h TD	6 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Initiation à la direction de chœur Accompagnement au clavier Projet artistique tutoré	12h CM	42h TD	6 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 12 <i>coef. 3</i>	OPTION	Professionnalisation Enseignement : – Stage – Préparation renforcée aux épreuves du concours	35h	24h TD	3 crédits

TABLEAU RECAPITULATIF TROISIÈME ANNÉE DE MUSICOLOGIE

PARCOURS PHYSIQUE

SEMESTRE 5					
UE 1 <i>coef. 3</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Baroque	24h CM		3 crédits
UE 2 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture Formation musicale Analyse musicale		72h TD (3*24h)	9 crédits
UE 3 <i>coef. 1</i>	PHYSIQUE 1	Électromagnétisme 2	15h CM	34h TD/TP	6 crédits
UE 4 <i>Coef. 1</i>	MATHÉMATIQUES	Mathématiques pour la physique	25.5h CM	25.5h TD	3 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	PHYSIQUE 2	Optique cohérente	16.5h CM	38h TD/TP	3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	INFORMATIQUE			36h TP	3 crédits
SEMESTRE 6					
UE 7 <i>coef. 4</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	En Europe de 1750 à 1830 De 1945 à nos jours	48h CM (2*24h)		6 crédits
UE 8 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture Formation Musicale Analyse musicale		72h TD (3*24h)	9 crédits
UE 9 <i>coef. 1</i>	MÉCANIQUE 1	Mécanique des milieux continus	10.5h CM	18.5h TD/TP	3 crédits
UE 10 <i>coef. 1</i>	MÉCANIQUE 2	Mécanique quantique	27h CM	24h TD	3 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	PHYSIQUE 1	Physique statistique	13.5h CM	12h TD	3 crédits
UE 12 <i>coef.2</i>	PHYSIQUE 2	Traitement du son		24h TP	3 crédits
UE 13 <i>coef. 2</i>	ACOUSTIQUE	Acoustique musicale à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 14 <i>coef.1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits

Concernant les descriptifs des enseignements en sciences, voir avec l'UFR PhiTEM.

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DE MUSICOLOGIE

SEMESTRE 5

UE 1 HISTOIRE DE LA MUSIQUE - 48H CM + 12H TD - 6 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE BAROQUE (24H CM)

MARIE DEMEILLIEZ

Histoire de la musique européenne, du début du XVII^e siècle au milieu du XVIII^e siècle, abordée via des angles et méthodologies variés : évolution du langage musical et des principaux genres musicaux, histoire des pratiques musicales et des lieux de musique, initiation à la théorie musicale ancienne. Une large place sera accordée aux sources anciennes (partitions en fac-similés, textes anciens, iconographie), grâce auxquelles musicologues et musiciens appréhendent la musique des XVII^e et XVIII^e siècles.

Bibliographie indicative

BOUISSOU (Sylvie), *Vocabulaire de la musique baroque*, Paris, Minerve, 2008.
DURON, Jean (éd.), *Regards sur la musique au temps de Louis XIII, ... au temps de Louis XIV, ... au temps de Louis XV, ... au temps de Louis XVI*, 4 vol., Wavre, Mardaga, 2007.
LACOMBE, Hervé (dir.), *Histoire de l'opéra français. Du Roi-Soleil à la Révolution*, Paris, Fayard, 2021.
NATTIEZ, Jean-Jacques (dir.), *Musiques, une encyclopédie pour le XXI^e siècle*, tome 4 « Histoire des musiques européennes », Paris, Actes Sud, 2006 : les chapitres sur la musique baroque.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : dissertation sollicitant réflexion et synthèse sur l'ensemble des connaissances abordées au fil du semestre - Reconnaissance d'extraits musicaux à partir d'une liste d'oeuvres fournie au début du semestre - Examen écrit de 4h30 en fin de semestre.

Session 2 : oral : question de cours, reconnaissance d'extraits musicaux de la liste fournie au début du semestre.

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE OCCIDENTALE DE 1900 À 1945 (24H CM)

ÉLISE PETIT

Ce cours s'intéresse à l'étude des avant-gardes musicales de la première partie du XX^e siècle, ainsi qu'aux esthétiques en guerre. Il s'agira d'étudier le parcours de compositeurs et de compositrices emblématiques, ainsi que les enjeux de la création musicale en Europe, aux États-Unis et en Amérique latine, sous des régimes politiques divers. Sera également abordée la question de la création musicale en situation d'internement.

Bibliographie indicative

FALLA, Manuel de, *Écrits sur la musique et les musiciens*, trad. fr. Jean-Dominique Krynen, Arles, Actes Sud, 1992.
HUYNH, Pascal, *La musique sous la république de Weimar*, Paris, Fayard, 1998.
HUYNH, Pascal (dir.), *Lénine, Staline et la musique*, cat. exp. Musée de la musique, 12 octobre 2010-16 janvier 2011, Paris, Cité de la Musique, 2010.
JAMEUX, Dominique, *L'École de Vienne*, Paris, Fayard, 2002.
PETIT, Élise, *Musique et politique en Allemagne, du III^e Reich à l'aube de la guerre froide*, Paris, PUPS, 2018.
SOUTHON, Nicolas, *Les symphonies du Nouveau Monde : La musique aux États-Unis*, Paris, Fayard/Mirare, 2014.

STRAVINSKY, Igor, *Confidences sur la musique : Propos recueillis (1912-1939)*, éd. par Valérie Dufour, Arles, Actes Sud, 2013.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : dissertation sollicitant réflexion et synthèse sur l'ensemble des connaissances abordées au fil du semestre - Reconnaissance d'extraits musicaux - Examen écrit de 4h30 en fin de semestre.

Session 2 : oral

❖ MÉTHODOLOGIE (24H TD)

ÉLISE PETIT

Ce cours a pour objectif de préparer à l'exercice de la dissertation littéraire, à l'argumentation et au commentaire de textes portant sur la musique. Il introduit également les techniques rédactionnelles du domaine professionnel.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu : des exercices réguliers à rendre entre chaque cours, ainsi qu'un examen final de 2h lors de la dernière séance.

Session 2 : oral

UE 2 TECHNIQUES MUSICALES 48H TD - 6 ECTS

❖ ÉCRITURE MUSICALE (24H TD)

MYRIAM FRINAULT

Intégration des notes étrangères dans les textes à harmoniser.

Écriture pour quatuor à cordes, quatuor vocal, piano.

Initiation à l'étude de styles.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu : évaluation de travaux écrits hebdomadaires. Leur moyenne compte pour 40%.

Examen terminal : évaluation écrite. Harmonisation d'un chant donné pour quatuor à cordes dans le style classique ou pré-romantique. La note obtenue compte pour 60%. Durée de l'épreuve : 5 heures.

Session 2 : évaluation écrite. Harmonisation d'un chant donné pour quatuor à cordes dans le style classique ou pré-romantique. La note obtenue compte pour 100%. Durée de l'épreuve : 5 heures.

❖ FORMATION MUSICALE (24H TD)

MYRIAM FRINAULT

Le travail oral est dans le prolongement des deux premières années de licence : déchiffrement et travail de chants de caractère tonal et modal, englobant tous les intervalles.

Lecture de notes sur 7 clés et sur partitions d'orchestre. Travail rythmique basé sur les équivalences rythmiques et l'interprétation de morceaux de style jazz.

Le travail écrit présente quelques évolutions par rapport aux années précédentes : les étudiants apprendront à noter, en schématisant, un extrait musical long de 30 secondes à une minute.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu écrit et oral (répertoire étudié en cours), examen final écrit et oral (déchiffrement).

Session 2 : examen final écrit et oral (déchiffrement).

UE 3 THÉORIES MUSICALES - RECHERCHE 48H TD - 6 ECTS OU 24H TD - 3 ECTS

❖ ANALYSE MUSICALE (24H TD)

CLEMENT STAGNOL

Objectif :

Analyse contrapuntique et des répertoires anciens et du répertoire moderne : ouverture au premier XX^e siècle. Travail sur les techniques de commentaire d'écoute, notamment en préparation d'épreuves de concours.

Bibliographie indicative

ABROMONT Claude et MONTALEMBERT Eugène (de), *Guide de la théorie de la musique*, Paris, Fayard, 2001.

ABROMONT Claude et MONTALEMBERT Eugène (de), *Guide des formes de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010.

ABROMONT Claude, *Petit précis du commentaire d'écoute*, Paris, Fayard, 2010.

FRANÇOIS-SAPPEY Brigitte et CANTAGREL Gilles éd., *Guide de la mélodie et du lied*, Paris, Fayard, 1994.

ROSENTHAL Harold et WARRACK John, *Guide de l'opéra*, nouvelle édition revue et mise à jour, Paris, Fayard, 1995.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu : devoir sur table de mi-semestre (2h sur table). 40% de la note finale.

Type d'épreuve terminale : évaluation écrite de 2h30. 60% de la note finale.

Session 2 : devoir sur table de 2h30

❖ INTRODUCTION A LA RECHERCHE

MARIE DEMEILLIEZ

Présentation de l'histoire et des grands courants de la recherche en musicologie. Lecture et analyse d'articles scientifiques. Exercices de recherche documentaire sur des sources en histoire de la musique. Elaboration d'un projet de recherche et d'une bibliographie. Le cours sera cette année articulé au séminaire du projet de recherche ETHIOKONGROME, consacré à l'histoire des connexions entre l'Afrique et l'Europe (XV^e– XVII^e s.)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu intégral

Session 2 : oral à partir des travaux à rendre au cours du semestre

UE 4 PRATIQUES MUSICALES 54H TD - 6 ECTS OU 84H TD - 9 ECTS

❖ CHŒUR - PRATIQUES COLLECTIVES (L2 & L3)

MYRIAM FRINAULT

Clés de technique vocale avec explications physiologiques, pour une pose de la voix souple et naturelle. Travail d'œuvres polyphoniques pour chœur mixte, de styles variés. Évaluations par quatuor. Prestation lors du concert de fin semestre.

Compétences spécifiques visées

Chanter au sein d'une polyphonique. Poser sa voix de manière naturelle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu intégral : évaluation de plusieurs prestations orales chantées. Les passages se font par quatuor (un étudiant par pupitre vocal). Durée : 6 minutes environ.

Session 2 : évaluation d'une ou plusieurs prestations orales chantées, sur le programme étudié pendant le semestre. Les passages se font par quatuor ou trio ou duo (un étudiant par pupitre vocal), ou en solo accompagné par le piano ou une bande son. Durée : 7 minutes environ.

❖ INITIATION A LA DIRECTION DE CHŒUR

MYRIAM FRINAULT

Apprentissage des gestes de base pour diriger un chœur : posture, regard, utilisation des mains pour diriger les départs et les fins de morceaux, battre une mesure, faire comprendre les nuances, les dynamiques et les changements de tempi.

Compétences spécifiques visées

Diriger un chœur avec des gestes clairs et précis

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu intégral - Oral

Session 2 : oral

❖ ACCOMPAGNEMENT AU CLAVIER

MYRIAM FRINAULT

Harmonisation au clavier de mélodies de styles variés, dans un langage tonal et modal.
Poursuite et approfondissement du travail d'accompagnement d'instrumentistes et de chanteurs amorcé en L2.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu intégral : évaluation de plusieurs prestations pianistiques pendant le semestre (formules harmoniques et accompagnements de morceaux chantés). Durée : 2 minutes par prestation.

Session 2 : évaluation d'une prestation pianistique portant sur une ou plusieurs formules harmoniques et un ou plusieurs accompagnements de morceaux chantés, étudiés pendant le semestre. Durée : 5 minutes.

❖ PROJET ARTISTIQUE TUTORÉ

MYRIAM FRINAULT

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Les Projets Artistiques Tutorés sont des concerts (de 1 ou 2 après-midi par semestre), dont le programme est entièrement conçu et réalisé par les étudiants.

Ceux-ci sont vivement incités à jouer en ensembles et à répéter tout au long du semestre, en dehors des cours universitaires. Ils présentent le fruit de leurs répétitions lors de leur passage de 6 minutes. Le choix de l'œuvre est libre : il peut s'agir d'une création personnelle ou de l'interprétation d'une pièce existante, de musique de chambre ou de musique populaire, d'un mini spectacle musico-théâtral ou d'un moment musical pur...

Les objectifs de ces concerts imposés sont multiples :

- Ils complètent la saison des concerts des musicologues, en ouvrant le champ des possibilités musicales
- Ils mettent en valeur les qualités musicales des étudiants en musicologie
- Ils incitent les musicologues à jouer en ensembles, donc à développer les facultés d'écoutes multiples et l'esprit de cohésion.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : évaluation sous forme de concert : prestation musicale de 6 minutes par groupe, avec courte présentation du projet. Les projets en solo sont pénalisés par rapport aux projets de groupe et sont notés sur 16.

Session 2 : évaluation sous forme de concert : prestation musicale de 6 minutes par groupe, avec courte présentation du projet. Les projets en solo sont pénalisés par rapport aux projets de groupe et sont notés sur 16.

UE5 LANGUE - 24H TD - 3 ECTS

Anglais à l'UFR cours mutualisés avec d'autres départements

❖ ANGLAIS UFR ARSH MUTUALISÉ (24H)

VICKI BERNARD

ROSE DAVIS

SAYENA MOLAIE

Debating in English

This course is entirely devoted to the art of discussion and debate with particular emphasis on the acquisition of language tools allowing for a more fluid interaction among a group of peers. Short activities and longer debates will centre on a wide range of subjects, from society at large to more specialised themes.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : 100% contrôle continu. 5 vocab tests (30%) Meeting simulation in groups (50%) participation (20%)

Session 2 : Written vocab test & Oral - You must contact your English teacher beforehand.

UE6 OPTIONS - 24H CM - 3 ECTS

❖ OPTION OU STAGE

1 option à choisir : possibilité de prendre une option interne proposée par l'UFR ARSH OU une option information-communication (LLASIC) OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) proposée par l'UGA OU une Langue au Service des Langues (SDL) OU un Sport (SUAPS).

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/vos-options/>

Vous pouvez effectuer un stage durant votre licence. Ce stage peut être validé dans le cadre du cursus. En L3, le stage peut être pris en option UE12, et il est **obligatoire pour les étudiants inscrits dans la spécialité « Métiers de l'enseignement » au second semestre (stage en collège).**

<https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/stages/le-stage-en-musicologie-927020.kjsp?RH=1631862648782>

❖ CULTURE MUSICALE ET ARTISTIQUE

Pour les étudiants de L3 en Parcours Spécialisation Métiers de l'Enseignement

LUCAS BERTON

MARIE DEMEILLIEZ

FLORIAN DEVEDEUX

ÉLISE PETIT

Préparation à l'épreuve de Commentaire Musical et Artistique du concours du CAPES d'éducation musicale et chant choral (24hCM/TD)

Cet enseignement pluridisciplinaire a pour objectif de préparer à l'Épreuve écrite disciplinaire appliquée du Capes qui, en proposant des documents de diverses natures, vise à évaluer la capacité d'analyse et la culture musicale et artistique. Un entraînement à l'épreuve sera également proposé.

L'épreuve consiste en une série de questions successives permettant au candidat de répondre à un questionnement induit par le sujet, en témoignant de sa culture musicale et artistique. Pour ce faire, le candidat mobilisera ses connaissances culturelles générales inscrites dans l'histoire de l'art et empruntant aux différentes pratiques artistiques pour appuyer sa réflexion. Il saura identifier des enjeux musicaux et artistiques portés par le sujet et inscrire les références utilisées dans l'espace et le temps. L'épreuve permet d'apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender des productions artistiques. Outre la mobilisation d'une terminologie adaptée, elle permet d'évaluer la qualité de l'expression écrite.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Session 1 : contrôle continu écrit et/ou oral 100%
Session 2 : écrit et/ou oral 100%

SEMESTRE 6

UE 7 HISTOIRE DE LA MUSIQUE 48H CM + 24H TD - 6 ECTS

❖ MUSIQUE EN EUROPE DE 1750 À 1830 (24H CM)

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Le temps des Lumières est celui de la transition d'une esthétique des passions à une esthétique du sentiment. Sur fond de réforme de l'opéra et dans un contexte de mutations sociales, la musique instrumentale prend son essor et montre le chemin de l'idéal de musique absolue qui traverse la période romantique sous diverses formes. Le XIX^e siècle naissant consacre ainsi la suprématie du piano, de la symphonie et de la musique de chambre. Ces différents facteurs redéfinissent la cartographie musicale de l'Europe

Bibliographie indicative

Béatrice DIDIER, *La musique des Lumières : Diderot, " L'Encyclopédie "*, Rousseau, Paris, PUF, 1985.
Charles BURNEY, *Voyage musical dans l'Europe des Lumières*, éd. Michel Noiray, Paris, Flammarion, 1992.
Giorgio PESTELLI, *La musique classique : l'époque de Mozart et de Beethoven*, Paris, Lattès, 1989.
Charles ROSEN, *Le Style classique : Haydn Mozart, Beethoven*, Paris, Gallimard, 2000.
Charles ROSEN, *Formes sonate*, Arles, Actes Sud, 1993.
André BOUCOURECHLIEV, *Beethoven*, Paris, Seuil, 1994.
Michel NOIRAY, *Vocabulaire de la musique à l'époque classique*, Paris, Minerve, 2005.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : dissertation sollicitant réflexion et synthèse sur l'ensemble des connaissances abordées au fil du semestre - Reconnaissance d'extraits musicaux - Examen écrit de 4h30 en fin de semestre
Session 2 : oral : l'étudiant pioche 2 sujets et en choisi un. Il présente son sujet ensuite pendant 15 minutes.

❖ MUSIQUE DE 1945 À NOS JOURS (24H CM)

ÉLISE PETIT

Ce cours étudie la création musicale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il aborde les principales esthétiques musicales et les courants musicaux importants de l'après-guerre jusqu'aujourd'hui, en explorant la manière dont ils se sont construits en lien avec les expériences du début du XX^e siècle.

Bibliographie

BOSSEUR, Dominique et BOSSEUR, Jean-Yves, *Révolutions musicales : la musique contemporaine depuis 1945*, Paris, Minerve, 1986.
CADIEU, Martine, *À l'écoute des compositeurs : entretiens, 1961-1974*, Paris, Minerve, 1992.
DELIÈGE, Célestin, *50 ans de modernité musicale : de Darmstadt à l'IRCAM*, Paris, Mardaga, 2012.
GOLEA, Antoine, *Vingt ans de musique contemporaine*, Paris, Seghers, 1962, 2 volumes.
KOSMICKI, Guillaume, *Musiques savantes : de Ligeti à la fin de la guerre froide, 1963-1989*, Marseille, Le Mot et le Reste, 2014.
KOSMICKI, Guillaume, *Musiques savantes : de John Zorn à la fin du monde et après ? 1990-2015*, Marseille, Le Mot et le Reste, 2017.
KOSMICKI, Guillaume, *Musiques électroniques : des avant-gardes aux dancefloors*, Marseille, Le Mot et le Reste, 2016.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : dissertation sollicitant réflexion et synthèse sur l'ensemble des connaissances abordées au fil du semestre - Reconnaissance d'extraits musicaux - Examen écrit de 4h30 en fin de semestre

Session 2 : oral

❖ MÉTHODOLOGIE (24H TD)

LUCAS BERTON

Ce cours a pour objectif de préparer à l'exercice de la dissertation littéraire et au commentaire de textes. Il introduit également les techniques rédactionnelles du domaine professionnel et permettra d'accompagner la formalisation de certains projets pour l'orientation après la L3.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu intégral : 1/ dossier d'analyse d'un extrait d'une partition ou d'un texte. 2/ Analyse de citation et formalisation d'un plan structuré de dissertation. 3/ CV et lettres de motivation.

Session 2 : oral

UE 8 TECHNIQUES MUSICALES 48H TD - 6 ECTS

❖ ÉCRITURE MUSICALE (24H TD)

MYRIAM FRINAULT

Intégration des notes étrangères dans les textes à harmoniser.
Écriture pour quatuor à cordes, quatuor vocal, piano.
Initiation à l'étude de styles.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu : évaluation de travaux écrits hebdomadaires. Leur moyenne compte pour 40%.

Examen terminal : évaluation écrite de 2 textes musicaux. Leur moyenne compte pour 60%. Durée de l'épreuve : 5 heures.

Session 2 : évaluation écrite de 2 textes musicaux. Leur moyenne compte pour 100%. Durée de l'épreuve : 5 heures.

❖ FORMATION MUSICALE (24H TD)

PATRICE HIBON

Travail de la lecture de notes (5 CLÉS) et de la lecture de rythme ; travail du déchiffrement chanté ; Étude d'un répertoire vocal ; travail de l'oreille par l'étude des intervalles et par le relevé d'extraits musicaux.

Compétences spécifiques visées

Améliorer ses compétences solfégiques ; développer un meilleur circuit œil – oreille – voix.

Bibliographie

Bernard FOREST : « *Entraînement aux équivalences rythmiques* »

Laurence JEGOUX-KRUG : « *Le rythme au fil des œuvres* »

Marie-Claude ARBARETAZ : « *Lire la musique par la connaissance des intervalles* »

Jacques CASTEREDE : « *Les intervalles* »

Jeanine RUEFF : « *Études d'intervalles* »

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôles écrits et oraux semaines 5-6 & 11-12 + examen final écrit et oral.

Session 2 : examen final écrit et oral.

UE 9 THÉORIES MUSICALES - INFORMATIQUE 48H TD - 6 ECTS**❖ ANALYSE MUSICALE (24H TD)**

ÉLISE PETIT

FLORIAN DEVEDEUX

Ce cours abordera l'analyse d'œuvres de 1945 à nos jours mais aussi d'autres périodes. Il poursuivra la formation dans le domaine du commentaire d'écoute, notamment dans le domaine des musiques populaires ou extra-européennes.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu : devoirs sur table ou travaux à rendre. 40% de la note finale. Type d'épreuve terminale : évaluation écrite de 2h30. 60% de la note finale.

Session 2 : devoir sur table de 2h30

❖ INFORMATIQUE MUSICALE (24H CM)

NICOLAS CASTAGNE

ÉRIC HOSTETTLER

Le module est organisé en TD-TP-projet, complétés par quelques moments de cours.

Tout au long du module :

- Un « mini projet de création » utilisant l'outil informatique est progressivement réfléchi et mis en œuvre par chaque étudiant, en mêlant une démarche / esthétique de type « musiques actuelles » et de type « musique électroacoustique ».
- Un exposé est préparé en groupe (2 à 4 étudiants / groupe), sur un sujet « libre modéré » : réflexion sur une piste de sujet, validation du sujet par les enseignants, recherches bibliographiques ou enquête, préparation de l'exposé, présentation lors de l'une des dernières séances.

Les premières séances du module développent des compétences en montage / traitement de sons, et sur les bases de l'enregistrement. Le logiciel libre Audacity est utilisé, et le travail pratique, fondé sur la réalisation du mini projet de création, est orienté stylistiquement vers les musiques actuelles » (jazz, rock, *électro*...), puis vers la musique électroacoustique.

Une partie des séances s'organise autour d'écoutes d'extraits d'œuvres utilisant l'ordinateur qui ont marqué l'histoire récente de la musique et d'une présentation des principes des outils informatiques qui ont accompagné leur création. Il s'agit de développer une culture de l'Écoute et quelques repères sur les interrelations entre outil informatique et pratiques musicales innovantes : musique concrète, musique électronique, synthèse et « écriture du son », musique spectrale, composition assistée par ordinateur, musiques actuelles...

2 à 3 séance(s) se déroule(nt) sur la plateforme Art Science Technologie de Grenoble INP, à la découverte des recherches en création musicale et en technologies pour la création qu'elle héberge : composition et synthèse du son par modélisation et simulation physique, instrumentalité numérique... Cette partie donne lieu à un court rapport de synthèse.

Les exposés sont présentés lors de l'une des dernières séances.

Compétences spécifiques visées

Acquérir de l'autonomie en enregistrement montage, annotation et traitement des sons avec l'ordinateur et des bases en enregistrement – sous Audacity – notamment dans le contexte des « musiques actuelles ».

Développer l'écoute (écoute réduite, écoute acousmatique, attention au son...)

Développer une première compréhension des catégories d'outils informatique supportant la créativité musicale et approcher certaines des interrelations entre les pratiques musicales et les évolutions de l'outil informatique.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôles continus. Présence et participation. Mini projet de création individuel. Exposé en groupe sur sujet « libre modéré ». Court rapport sur les dernières séances « plateforme art-science-technologie ».

Session 2 : nouvelle version du « mini projet de création » et/ou du rapport sur les dernières séances « plateforme art-science-technologie » et/ou rapport de synthèse sur sujet « libre modéré ».

UE 10 PRATIQUES MUSICALES 54H TD - 6 ECTS OU 84H TD - 9 ECTS

❖ CHŒUR - PRATIQUES COLLECTIVES (L2 & L3)

MYRIAM FRINAULT

Clés de technique vocale avec explications physiologiques, pour une pose de la voix souple et naturelle. Travail d'œuvres polyphoniques pour chœur mixte, de styles variés. Evaluations par quatuor. Prestation lors du concert de fin semestre.

Compétences spécifiques visées

Chanter au sein d'une polyphonique. Poser sa voix de manière naturelle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu intégral : évaluation de plusieurs prestations orales chantées. Les passages se font par quatuor (un étudiant par pupitre vocal). Durée : 6 minutes environ.

Session 2 : évaluation d'une ou plusieurs prestations orales chantées, sur le programme étudié pendant le semestre. Les passages se font par quatuor ou trio ou duo (un étudiant par pupitre vocal), ou en solo accompagné par le piano ou une bande son. Durée : 7 minutes environ.

❖ ACCOMPAGNEMENT AU CLAVIER

MYRIAM FRINAULT

Harmonisation au clavier de mélodies de styles variés, dans un langage tonal et modal. Poursuite et approfondissement du travail d'accompagnement d'instrumentistes et de chanteurs, amorcé en L2.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu intégral : évaluation de plusieurs prestations pianistiques pendant le semestre (formules harmoniques et accompagnements de morceaux chantés). Durée : 2 minutes par prestation.

Session 2 : évaluation d'une prestation pianistique portant sur une ou plusieurs formules harmoniques et un ou plusieurs accompagnements de morceaux chantés, étudiés pendant le semestre. Durée : 5 minutes

❖ PROJET ARTISTIQUE TUTORÉ

MYRIAM FRINAULT

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Les Projets Artistiques Tutorés sont des concerts (de 1 ou 2 après-midi par semestre), dont le programme est entièrement conçu et réalisé par les étudiants.

Ceux-ci sont vivement incités à jouer en ensembles et à répéter tout au long du semestre, en dehors des cours universitaires. Ils présentent le fruit de leurs répétitions lors de leur passage de 6 minutes. Le choix de l'œuvre est libre : il peut s'agir d'une création personnelle ou de l'interprétation d'une pièce existante, de musique de chambre ou de musique populaire, d'un mini spectacle musico-théâtral ou d'un moment musical pur...

Les objectifs de ces concerts imposés sont multiples :

- Ils complètent la saison des concerts des musicologues, en ouvrant le champ des possibilités musicales
- Ils mettent en valeur les qualités musicales des étudiants en musicologie
- Ils incitent les musicologues à jouer en ensembles, donc à développer les facultés d'écoutes multiples et l'esprit de cohésion.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : évaluation sous forme de concert : prestation musicale de 6 minutes par groupe, avec courte présentation du projet. Les projets en solo sont pénalisés par rapport aux projets de groupe et sont notés sur 16.

Session 2 : évaluation sous forme de concert : prestation musicale de 6 minutes par groupe, avec courte présentation du projet. Les projets en solo sont pénalisés par rapport aux projets de groupe et sont notés sur 16.

❖ INITIATION A LA DIRECTION DE CHŒUR

MYRIAM FRINAULT

À tour de rôle, les étudiants endossent le rôle de chef de chœur et apprennent au chœur un extrait d'œuvre polyphonique. L'apprentissage s'effectue par mimétisme et mémorisation.

Compétences spécifiques visées

Développer des stratégies pédagogiques et musicales pour faire travailler des pupitres vocaux seuls et en polyphonie. Utiliser la technique du mimétisme.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu intégral - Oral

Session 2 : oral

UE11 LANGUE - 24H TD - 3 ECTS

Anglais à l'UFR cours mutualisés avec d'autres départements

❖ ANGLAIS UFR ARSH MUTUALISÉ (24H)

ROSE DAVIS

British Comedy

The object of this course is firstly a cultural one, to watch many great classics of popular British TV comedy, and expand your general knowledge of English culture. The mechanisms of humour will be

studied with the aim of using them to write your own comic sketches. Time will be spent improving various aspects of pronunciation and intonation; as well as practising acting and staging techniques.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : 100% continuous assessment : write and play a sketch in groups 70% vocab tests and participation 30%

Session 2 : Written exam

UE12 OPTION - 24H CM - 3 ECTS

❖ OPTION OU STAGE

1 option à choisir : possibilité de prendre une option interne proposée par l'UFR ARSH OU une option information-communication (LLASIC) OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) proposée par l'UGA OU une Langue au Service des Langues (SDL) OU un Sport (SUAPS).

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/vos-options/>

Vous pouvez effectuer un stage durant votre licence. Ce stage peut être validé dans le cadre du cursus. En L3, le stage peut être pris en option (UE12), et il est **obligatoire pour les étudiants inscrits dans la spécialité « Métiers de l'enseignement » au second semestre (stage en collège).**

<https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/stages/le-stage-en-musicologie-927020.kjsp?RH=1631862648782>

❖ PROFESSIONNALISATION ENSEIGNEMENT POUR LES L3 EN PARCOURS SPECIALISATION METIERS DE L'ENSEIGNEMENT :

L'option comporte deux volets :

- 35h : stage en collège obligatoire, avec rédaction d'un mémoire de stage.
- 12h TD : préparation renforcée aux épreuves orales du concours

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 :

Rapport de stage 100% coefficient 2

Contrôle continu écrit et/ou oral 100% coefficient 1

Session 2 :

Rapport de stage 100%

Écrit et/ou oral 100%

❖ ACOUSTIQUE MUSICALE

FREDERIC FAURE

Ce cours est destiné à des étudiants de musicologie et de physique, c'est à dire ayant des bases de musique, de physique et de mathématiques.

L'objectif du cours est de mettre en valeur les phénomènes physiques et mathématiques qui sont présents dans les pratiques musicales.

Le chapitre 1 concerne le son. Le son correspond aux vibrations de l'air dans un certain régime de fréquences et d'amplitudes. C'est le vecteur de l'information musicale. Dans ce chapitre on présente certaines de ses caractéristiques essentielles qui interviennent en musique.

Le chapitre 2 concerne la **perception du son** (par les humains). Cette perception se fait grâce au système auditif qui comporte les oreilles mais aussi des circuits neuronaux spécifiques pour finalement stimuler le conscient. En particulier on verra l'importance des sons qui sont des **signaux périodiques** en temps et que l'on appellera **notes musicales**. Pour ces notes musicales on verra la perception particulièrement "consonante" des rapports entre fréquences qui sont des petits rationnels et qui correspondent aux intervalles de base de la musique (octaves, quintes, quarts, tierces etc). On parlera aussi de la perception du rythme.

Le chapitre 3 concerne les instruments de musique, autrement dit la génération des sons par des instruments dans le but de faire des "notes musicales" et du rythme.

Le chapitre 4 concerne les théories musicales. Compte tenu des chapitres précédents, on va obtenir une description des sons et combinaisons de sons qui interviennent en musique à travers différentes pratiques et cultures musicales. Alors que les chapitres précédents sont plutôt "scientifiques" (i.e. décrivent des faits objectifs), ce chapitre décrit des choix culturels et artistiques. En général, il est difficile de comprendre les origines d'un choix culturel.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : des exercices réguliers de TD et/ou réalisations musicales, examens de contrôle continu sur quelques exercices de TD. Type d'épreuve terminale : 50% de la note : un exposé final individuel. Durée : 2h

Session 2 : rendu de projet / Oral

Bibliographie

DJ BENSON, "*Music: a mathematical offering*",

<https://homepages.abdn.ac.uk/d.j.benson/pages/html/maths-music.html> pdf version ().

Michèle CASTELLENGO, *Ecoute musicale et acoustique : Avec 420 sons et leurs sonagrammes décryptés* (Eyrolles, 2015).

Jan SCHNUPP, Israel NELKEN, and Andrew KING, *Auditory neuroscience: Making sense of sound* (MIT Press, <https://auditoryneuroscience.com/webpage> , 2011).

F. FAURE, *Cours d'acoustique musicale*.

Notes de cours : <https://www-fourier.ujf-grenoble.fr/~faure/enseignement/musique/> (2020).

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSH1

Nathalie CAU
arsh-ufr@univ-grenoble-alpes.fr

DIRECTION DES ÉTUDES

arsh-detu@univ-grenoble-alpes.fr

SCOLARITÉ MUSICOLOGIE

arsh-musicologie@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

Fanny MASSET
arsh-responsable-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

Fanny MASSET
arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coraline MORA
arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

Christine BIGOT
arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

Christine BIGOT
arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr
04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

Mélissa PÉLISSON
arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSH1

Accueil 04 57 42 24 40
Responsable : Agnès SOUCHON
arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr